

LE MESSENGER
DE SAINT-ANTOINE

BULLETIN MENSUEL

DE LA DEVOTION A S. ANTOINE
DE PADOUE
ET DE L'ŒUVRE DU PAIN

TOME QUATRIEME

1898-1899



HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER
Chicoutimi, P. Q.
Canada

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-------------------|
| Avis aux abonnés | 103 |
| Avantage à nos abonnés de Fall River | 67 |
| Bref du S. P. accordant les indulgences des 13 mar- dis ou des 13 dimanches | 20 |
| Changements d'adresse | 67 |
| Chronique antonienne | 1 |
| Chronique de la dévotion à S. Antoine | 140 |
| De l'imitation des Saints | 25 |
| Extraits de notre correspondance 7, 31 43, 55, 68, 79, 91, 103, 115, 127, 141 | 141 |
| Fête de S. Antoine | 20, 139 |
| Faisons pénitence | 109 |
| Faveurs obtenues par l'intercession de S. Antoine 10, 22, 34, 45, 57, 70 82, 93, 105, 117, 130, 142 | 142 |
| Histoire de saint Antoine de Padoue | |
| Ch. XI. Le Gardien du Puy | 4, 16, 27, 40, 52 |
| Ch. XII. Syn. ^{de} de Bourges et triomphe du Saint- Sacrement | 64, 78, 87 |
| Ch. XIII. Prophétie et miracles dans le Velay | 99, 111, 123, 135 |
| Il faut faire l'aumône même aux âmes | 121 |
| L'Association universelle | 18 |
| Les grands miracles de S. Antoine | 30 |
| L'esprit catholique | 37 |
| Le culte de S. Antoine | 49 |
| Le Petit Mois des Ames du Purgatoire | 67 |
| La chapelle de Saint-Antoine | 89 |
| Le devoir social de tout chrétien | 97 |
| La langue bénie de S. Antoine | 133 |
| Mois de Marie | 140 |
| Nouvelle prière indulgenciée | 21 |
| Pourquoi le Messager de Saint-Antoine reste petit | 13 |
| Plus de timbres-poste | 39 |
| Recommandations à S. Antoine 12, 24, 36, 48, 60, 72, 84, 96, 108, 120, 132, 144 | 144 |
| Répons miraculeux | 139 |
| Souscriptions pour la chapelle de Saint-Antoine 6, 18, 30, 42, 55, 66, 78, 89, 102, 112, 126, 135 | 135 |
| Soulogeons les Ames du Purgatoire | 61 |
| S. Antoine et l'Enfant Jésus | 73 |
| S. Antoine et l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier | 115 |
| S. Antoine en Angleterre | 140 |

LE Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI


Vol. IV

Juin 1898

No 1

"Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine."

S. BONAVENTURE.

 Le mois de juin est, pour le très grand nombre de nos abonnés, l'époque du renouvellement de leur souscription au "Messager de Saint-Antoine." Nous les prions instamment de vouloir bien nous envoyer le plus tôt possible le petit montant de 25 cts, prix de l'abonnement. Quelques-uns ont des arrérages d'une ou de plusieurs années ; ils comprendront, espérons-nous, que, le prix de l'abonnement étant déjà si minime, nous ne pouvons attendre plus longtemps la rentrée de ces petits montants, dont la somme totale finit par devenir considérable.

CHRONIQUE ANTONIENNE

Avec ce numéro, notre petite publication commence sa quatrième année. Dieu a visiblement béni cette œuvre du *Messager de Saint-Antoine*, qui, chaque mois, s'en va, partout où l'on parle français dans l'Amérique du Nord, établir ou alimenter la dévotion au grand saint Antoine de Padoue. Il remplit en effet cette mission non seulement dans toutes les parties de notre province française de Québec, mais aussi parmi le grand nombre de nos compatriotes qui résident dans les provinces anglaises et surtout aux États-Unis. C'est comme un lien, tout de piété et de charité, qui unit entre eux tous les rameaux épars du grand arbre de la nationalité française qui fut planté par nos pères sur les rives du Saint-Laurent.

“En Amérique, comme dans l’Ancien Monde, lisons-nous dernièrement dans une revue de France, (saint Antoine) n’a pas eu de peine à conquérir la faveur populaire et à s’installer dans toutes les églises catholiques. Il a reçu, parmi les Canadiens surtout, un accueil empressé, car le Canada est la France d’outre-mer. La France d’autrefois, la France catholique, y revit surtout avec ses mœurs et ses usages, avec sa vieille langue si pure, avec sa foi et sa solide piété.”

Il est remarquable que la dévotion à saint Antoine fleurit principalement chez les peuples de race latine, et surtout, croyons-nous, dans la nation française. Nous n’avons pas à rechercher aujourd’hui si l’on pourrait expliquer ce fait autrement que par une disposition particulière de la Providence. En tout cas, il est consolant pour nous de constater que la dévotion antonienne s’est implantée et développée, de ce côté de l’Atlantique, surtout chez les Canadiens-Français. Nous devons voir là un bienfait spécial que le bon Dieu nous a accordé. C’est une marque de prédilection que nous avons reçue du Tout-Puissant, et dont l’on appréciera l’incalculable valeur, pour peu que l’on songe aux innombrables grâces, spirituelles et temporelles, qui sont les fruits précieux de la dévotion à saint Antoine.

De ce bienfait d’un si grand prix, remercions Dieu et saint Antoine, et, comme signe de notre gratitude, faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour répandre de plus en plus la confiance envers le grand Thaumaturge et le Père des pauvres.

* * *

L’occasion de prouver notre reconnaissance et notre amour envers notre saint Protecteur va nous être bientôt fournie. Car le 13 de ce mois de juin est la fête principale de saint Antoine, que tous les fidèles doivent avoir à cœur de célébrer dignement. Il y a si peu de personnes qui n’ont pas reçu de lui quelque faveur,—c’est-à-dire qui ne l’ont pas prié : car tous

ceux qui l'invoquent éprouvent les effets de sa protection. S'il y a donc encore quelqu'un qui n'a jamais rien demandé à saint Antoine, qu'il *essaye*, au jour de sa fête de cette année ; et il sera convaincu de sa puissance et de sa générosité.

* * *

Mais nous avons à annoncer, ux personnes dévotes à saint Antoine, une nouvelle qui les réjouira grandement.

Dans notre dernier numéro, nous disions un mot des exercices des TREIZE MARDIS, préparatoires à la fête du 15 août, et que l'on a dû commencer le 17 mai. D'autre part, beaucoup d'amis de saint Antoine font ces pieux exercices avant la fête du 13 juin. En outre, beaucoup d'autres les font en divers temps de l'année soit pour demander quelque faveur importante, soit en actions de grâces pour avoir été exaucés par saint Antoine.

Eh bien, l'extrait suivant, du numéro de mai de la revue *l'Écho de saint François et de saint Antoine de Padoue* apprendra à tous quelle grande faveur N. S.-P. le Pape vient d'accorder aux fidèles qui se livrent à ces pieux exercices, faveur qui va certainement encourager beaucoup plus de personnes à pratiquer cette forme spéciale de la dévotion à saint Antoine.

“Sur la demande du Rme P. Général des Frères-Mineurs Conventuels, le Souverain Pontife, par un Bref du 1er mars dernier, a bien voulu accorder à tous les fidèles qui font, en particulier ou en public, des exercices de piété à saint Antoine de Padoue, pendant *treize mardis consécutifs*, ou treize di manches, une INDULGEN-CE PLÉNIÈRE à chacun de ces jours, aux conditions ordinaires : confession, communion, prières pour le Pape. Cette indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.”



Histoire de saint Antoine de Padoue

CHAPITRE XI

Le Gardien du Puy

1225'

(Continué de la page 137 du volume précédent.)

Le divin Maître nous a laissé ce portrait du parfait Supérieur. "Celui qui veut être le premier, qu'il se fasse le dernier et le serviteur de tous (1)."

S'inspirant de la parole évangélique, FRANÇOIS d'Assise a dit aussi à ses Fils ce que devaient être les Supérieurs au milieu de leurs Frères.

"Je voudrais, dit-il, qu'ils fussent affables envers leurs inférieurs et qu'ils leur témoignassent tant de bienveillance que les coupables eux-mêmes ne craignissent pas de leur confier leurs fautes. Je voudrais qu'ils fussent modérés dans le commandement et miséricordieux devant la faiblesse de la nature, qu'ils supportassent avec patience les mauvais Religieux, plutôt que de les blesser par leurs réprimandes, qu'ils fussent les ennemis du péché, mais les médecins des pécheurs. Je voudrais enfin que leur vie fût pour les autres un parfait spectacle de régularité (2)."

Au mois de septembre 1225 (3) les Frères Mineurs de la Province narbonnaise tinrent leur Chapitre. Les Capitulaires cherchaient pour le Puy en Ve'ay, un Gardien qui réalisât l'idéal du Supérieur tracé par JÉSUS-CHRIST et par saint FRANÇOIS. Le nom d'Antoine vint à tous et la charge de Gardien lui fut confiée

(1) S. MARC, chap. ix, 34.

(2) Opuscules de S. François, III, collat. xxv.—CHALIPPE, t. II, p. 356.

(3) AZEVEDO, liv. 1, cap. XIII.—AZZOGUIDI, note 35.

par ses frères (1). Comme toujours le Thaumaturge était prêt à obéir. Son divin Maître avait passé sur la terre en faisant le bien, laissant partout malgré la rapidité de sa course des traces de sa mission incomparable ; les apôtres, les missionnaires que son intervention divine et miraculeuse a suscités depuis, participent à sa voie : ils passent eux aussi en faisant le bien et les fruits de salut demeurent après leur éloignement. La liturgie franciscaine du XIII^{ème} siècle nous a transmis le souvenir impérissable que les populations évangélisées par Antoine gardaient de leur apôtre.

“ Antoine, disait-elle, réjouissez-vous ; car le don des miracles dont le ciel vous avait orné, vous a enveloppé de gloire. Les cœurs que vous avez convertis restent autour de votre mémoire comme une nuée de témoins (2). ” Ainsi, conduit par le souffle du Saint-Esprit à travers les villes et les campagnes, Antoine quitta Toulouse et s'achemina vers le Puy en Velvy.

Le long de sa route, il gagnait à JÉSUS-CHRIST les âmes qui lui étaient si chères. A Lunel, l'enthousiasme fut tel qu'on dut élever sa chaire en pleine campagne. Les pécheurs revenaient à la pénitence, les hérétiques à la lumière. Le démon voulut traverser l'influence du Thaumaturge qui ruinait son empire infernal.

Ce furent encore les grenouilles qu'il mit en campagne. A Lunel, elles se montrèrent au moins aussi tapageuses qu'à Montpellier et, servant d'auxiliaires à l'ennemi de tout bien, elles couvrirent la voix du prédicateur. Celui-ci s'interrompt un instant. “ Seigneur, dit-il dans son âme, vous êtes toujours le DIEU tout-puissant

(1) ANGELICO DA VICENZA. liv. I, cap. XII.—GUYARD, *Vie de saint Antoine*.—R. P. LÉON, *Auréole séraphique*

(2)
Gaude quod miraculorum
Fulges virtute præcelsa ;
Hoc testantur perversorum
Corda olim per te conversa.

Cité par CHAVIN DE MALAN : *Hist. de S. François d'Assise*.

qui m'êtes venu en aide pour assurer le repos et le recueillement à mes Frères." Fort de sa confiance, le peuple le voit faire un signe de croix du côté où les grenouilles font leur vacarme. Le silence le plus profond succède au tapage (1). Antoine peut continuer d'enseigner JÉSUS-CHRIST et de lui gagner des cœurs.

(*A suivre.*)

Souscriptions pour la chapelle de Saint-Antoine

| | |
|--|---------------------------------|
| | Rapport du No de Mai : \$280.09 |
| Mme Geo. Couture, Ste-Julie de Somerset..... | 5.00 |
| Anonyme, Eboulements | .25 |
| Mlle L. Gagnon, Québec..... | 1.00 |
| Anonyme, St-Uric..... | .10 |
| Une jeune fille, Chicoutimi..... | .50 |
| L O. R., Méthot's Mill..... | 5.00 |
| Mme Nap. Houde, Ste-Julie, Somerset..... | .25 |
| Anonyme, Cohoes, N.Y..... | .25 |
| Mme J.-N. Maher, Tadoussac..... | 1.00 |
| M. J. Gagné, St-Thomas, Montmagny..... | .25 |
| Une abonnée, Petit-Mitane..... | .10 |
| Une abonnée, La-Baie-du-Febvre..... | .10 |
| M. Pabbé J. Galerneau, St. Paul, Montminy..... | 1.25 |
| M. J.-J. Dussault, Québec | 1.50 |
| Mlle Em. Pageau, Willimantic, Coun..... | .25 |
| Mme Vve H. Tremblay, St-Fidèle(Charlevoix)..... | .25 |
| Mme O. Héroux, St-Michel-des-Saints | .65 |
| M. Narc. Pineau, N.-D. du Sacré-Cœur..... | .75 |
| Mlle M.-L. Bourbonnais, Ste-Marthe(Vaudreuil)..... | .50 |
| M. Louis Lucier, Ste-Hélène, Bagot..... | .61 |
| M. S. D., Trois-Rivières..... | .25 |
| Une protégée de saint Antoine..... | 1.00 |
| Mme P.-E. Beaudoin, Thetford Mines..... | 1.50 |
| Une abonnée, Montréal..... | .25 |
| Mme C.-L. Guilbert, Haverhill, Mass..... | .43 |
| Mlle A. Basinet, Hudson(Vaudreuil)..... | .10 |

\$303.18

(1) AZEVEDO, liv. I, cap. XIII.

| | |
|---|----------|
| | \$303.18 |
| Mlle P. Basinet, Montréal..... | .10 |
| Mme A. Desjardins, St-Vincent-de-Paul..... | .50 |
| Mlle M. Lemay..... | .25 |
| M. Nap. Plouffe..... | .10 |
| A.-M. G., Roberval..... | .10 |
| Un abonné, Thetford Mines..... | 1.00 |
| Mlle Am. Beaulieu, St-Patrice(Témiscouata)..... | 1.00 |
| | \$309.23 |

Extraits de notre correspondance

SAINT ANTOINE LUI A FAIT PROMPTEMENT TROUVER DEL'OUVRAGE

FALL RIVER, MASS.—A la fin d'août dernier je vous écrivais pour vous demander de vouloir bien prier saint Antoine pour moi, afin de me faire obtenir de l'ouvrage. J'avais promis une petite contribution chaque mois pour un certain temps et dix cents par semaine pour l'œuvre des Pains. J'ai obtenu de l'ouvrage dans la semaine suivante de ma demande; j'ai donné les *dix cents* toutes les semaines ici-même, mais je vous envoie aujourd'hui la contribution de 4 mois (pour la nouvelle chapelle) remerciant saint Antoine des grâces qu'il daigne nous obtenir. *Mme G. M.*

GUÉRISON D'UN MAL D'OREILLES

N. Y.—Un jeune garçon de 10 ans souffrait tant des oreilles qu'il en devenit sourd. Il lui fallait se les laver souvent, autrement il aurait été inapprochable. Je lui donnai quelques sous pour les pauvres en lui recommandant de faire une neuvaine à saint Antoine. Quelque temps après j'écrivis à la mère et au petit pour lui dire de continuer à prier s'il n'était pas guéri; je reçus une réponse écrite en ces termes: "A présent, nous n'avons pas à prier sous forme de neuvaine, mais nous remercions saint Antoine." L'enfant était complètement guéri. *L. N. M., Ptre.*

SAINT ANTOINE GUÉRIT LES AMES

COHOES, N. Y.—Je viens avec bonheur m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers saint Antoine pour le re-

mercier d'une faveur qu'il m'a obtenue. Depuis un an, un de mes proches parents avait cessé de faire sa religion. Je promis à saint Antoine que, s'il m'obtenait sa conversion, je ferais publier cette grâce dans le *Messenger de Saint-Antoine*. C'est avec reconnaissance que je viens vous demander de vouloir bien publier cette conversion. *M. P.*

UNE PETITE FILLE A RETROUVÉ SES LIVRES DE CLASSE

STE-MARIE, BEAUCE.—Voici une petite fille bien reconnaissante envers le bon saint Antoine et qui voudrait publier dans votre journal la faveur qu'elle vient d'obtenir par son intercession.

"J'avais perdu, durant les dernières vacances du jour de l'an, un sac contenant tous mes livres de classe. Durant deux mois je les ai cherchés inutilement, fouillant toutes les armoires, visitant tous les coins et recoins du Couvent. Tout en cherchant je priais le bon saint Antoine, mais sans lui rien promettre. Hier comme je parlais de mes pauvres livres, que je n'avais pas encore remplacés, on me conseilla de promettre une messe en l'honneur de saint Antoine et surtout de faire insérer dans votre journal la faveur obtenue.

"J'acceptai de grand cœur, et aussitôt, aidée de mes compagnes, je me mets à faire de nouvelles perquisitions. J'ouvre une armoire que j'avais maintes fois visitée... Ah! quelle surprise!... mon sac de livres était bien là accroché dans l'endroit le plus apparent. Je n'en pouvais croire mes yeux, moi qui tant et tant de fois avais fait des recherches infructueuses. Je n'ai pas besoin d'ajouter, Monsieur le Rédacteur, quelle explosion de joie a suivi cette trouvaille. Mes compagnes et moi sommes bien persuadées que c'est le bon saint Antoine lui-même qui est venu exprès le mettre là sous nos yeux. Aussi, je ne lui ai pas ménagé les remerciements.

Il y avait cinq minutes que j'avais fait ma promesse et déjà j'étais exaucée. Qu'il est donc bon, ce cher saint Antoine! je l'aime plus que jamais et toujours je serai

Sa très reconnaissante petite fille et servante

Eugénie Beudoin.

P. S. De grands remerciements à saint Antoine pour plusieurs faveurs obtenues. *Une abonné.*

UN JONC D'OR RETROUVÉ

QUÉBEC.—Ayant perdu un jonc d'or auquel je tenais beaucoup, j'ai promis à saint Antoine que, s'il me le faisait

retrouver, je publierais ce fait dans le *Messager*, et que je lui donnerais des pains. Saint Antoine m'a exaucée après m'avoir fait attendre près de trois mois. J'ai accompli ma première promesse, et je viens demander au *Messager* de vouloir bien publier cette faveur obtenue par le bon saint Antoine.

Une abonnée.

GUÉRISON D'UNE DYSPESIE

PETITE-RIVIÈRE.—Vous trouverez ci-inclus une petite aumône que j'envoie pour les pauvres de saint Antoine, en reconnaissance de la grande faveur qu'il m'a accordée.

Depuis le mois d'août, j'étais dyspeptique, à tel point que je ne pouvais digérer même aucun liquide. J'allais être obligé d'abandonner l'ouvrage complètement, et j'avais pourtant bien besoin de travailler, je vous assure. Étant complètement découragé, je m'adressai à saint Antoine ; et maintenant je puis vous dire que je suis complètement guéri. Donc je viens vous dire : merci à ce grand Saint ! et vous prier d'insérer ma guérison dans le *Messager*. E. B.

SAINT ANTOINE AMI DE LA JEUNESSE STUDIEUSE

STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ.—Je viens de recevoir une petite aumône pour du pain. C'est un jeune étudiant de la paroisse de Ste-Anne-de-Beaupré qui vous prie d'insérer ces quelques lignes dans le *Messager*.

"J'étais très faible dans ma classe. Je travaillais beaucoup, mais tous mes efforts restaient sans succès. J'étais presque découragé lorsque, un jour, ma mère qui est abonnée au *Messager* me donna un numéro de cette publication. Je lis qu'une petite fille avait obtenue une médaille d'honneur par la promesse d'un peu de pain pour les pauvres et de faire publier dans le *Messager*. Alors je me dis : pourquoi ne ferais-je pas ce que cette petite fille a fait ! Aussitôt je promis une petite aumône pour les pauvres et, dès la même semaine, je réussis si bien pour mes compositions que j'obtins la troisième place sur quarante que nous sommes. Merci, ô bon saint Antoine, protecteur des Étudiants. Je me dirai toujours votre reconnaissant petit serviteur

Un Étudiant, Petit Séminaire de Québec.

P. S. Puisse saint Antoine me continuer sa protection ; je l'invoquerai toujours."

Ci-inclus 10 cts, son aumône. J'ai inscrit la petite lettre telle qu'elle m'a été donnée. Votre très humble, R.-A. L.

IL A OBTENU PLUS QU'IL NE DÉSIRAIT

ST-AMBROISE.—Gloire à saint Antoine ! Je lui avais demandé une grâce avec promesse de la faire inscrire dans le *Messenger* et de prendre deux autres abonnements si j'étais exaucé. Et j'ai obtenu plus que je désirais. *H. B.*

S. ANTOINE LUI A SAUVÉ LA VUE

STE-HÉLÈNE.—Reconnaissance à saint Antoine pour la guérison d'un jeune homme qui, ayant été atteint à l'œil par une parcelle de fer ou d'acier, fut conduit à l'Hôtel-Dieu, où les médecins désespérèrent de lui sauver la vue. Après plusieurs promesses à saint Antoine, dont publication dans le *Messenger*, il voit parfaitement bien. Merci mille fois à saint Antoine !
Une abonnée.

PAS DE NOUVELLES DEPUIS 14 ANS !

CARLETON.—Après avoir promis une messe en l'honneur de saint Antoine et publication dans le *Messenger*, j'ai reçu une lettre de mon fils qui ne m'avait pas donné de ses nouvelles depuis près de 14 ans, me laissant ignorer où il était. Il s'est montré généreux, grâce à saint Antoine, en m'envoyant une jolie somme d'argent. Je rends grâce à Dieu et à saint Antoine de cette faveur que je n'oublierai jamais.

Une mère de famille.

Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

Faveurs particulières : Plusieurs faveurs, *G.*, Québec.—*Mme O. L.*, Battleford, N. W. T.—*Une abonnée*, St-Charles.—Plusieurs faveurs, *Mme G. E. L.*, Chicoutimi.—*Une dévoie à S. Antoine*, Beauport.—*Mme J. P. G.*, Caplan.—*W. B.*, Mitchell.—*Mme E. V.*, Carleton.—Deux demandes exaucées, *Mme C. L.*, Percé (Gaspé).—*Mme X.*, Isle-Verte.—Plusieurs faveurs, *J. C.*, Manitoba.—*Mme J. G.*, St-Thomas de Montmagny.—Deux faveurs, *Une abonnée*, Baie-de-la-Trinité.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Sillery.—*Mme A. B.*, Ste-Émilie de l'Énergie.—*X.*, Roberval.—*M. J. L.*, Lévis.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Ste-Agathe.—Plusieurs faveurs, *X.*, Essex.—*Mme N. A.*, Carleton-Ouest.—*X.*, Chicoutimi.—*Un lecteur*, St-Constant.—*Mme W. R.*, St-Ignace (Kent).—Deux faveurs, *M. A.*,

B., St-Bonaventure.—*M. A.*, St-Pierre du Lac Matapédia.—*Une abonnée*, St-Joseph, Man.—Deux grandes grâces, *M. G.*, Rivière-Trois-Pistoles.—*Mme A. S.*, Rivière-Moisie.—Plusieurs faveurs, *Mme P. E. B.*, Thetford Mines.—*Une abonnée*, Petit-Matane.—Deux faveurs, *Mme J. E. A.*, Petit-Cascapédia.—Deux faveurs, *Mme C. D.*, Willimantic, Conn.—*M. S.*, St-Narcisse de Beaurivage.—Plusieurs faveurs, *C. G.*, Ptre, Ellenburgh, N. Y.—*A. M. G.*, Roberval.—*Mme X.*, Springfield, Mass.—*C. R.*, X.—*Une abonnée*, Pointe-aux-Trembles.—*A. B.*, Cap-St-Ignace.—*Une abonnée*, *A. P.*, X.—*Une faveur signalée*, *Mme H. B.*, Fall River, Mass.—*Une abonnée*, Bonaventure.—*Une famille*, St-Barnabé.—*Mme A. R.*, Québec.—Plusieurs faveurs, *Mme C. B.*, Moisie.—Plusieurs faveurs, *Mlle J. P.*, Moisie.—Plusieurs grâces, *Mme G. C.*, Ste-Julie.—*Mme J. F. B.*, Sorel.—*Mme P. G.*, Château-Richer.—*Mme M.*, Napierville.—*Mme Vve P.*, St-Cyprien.—*J. C.*, Pout-Etchemin.—Plusieurs faveurs, *O. L.*, St-Edouard (Lotb.)—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, St-Cyrille.

Guérisons : *Une abonnée*, Petit-Matane.—*Une abonnée*, La Baie.—*M. L. D.*, Vaudreuil.—*Mme G. E. L.*, Chicoutimi.—*A. J. B.*, Embrun, Ont.—*Une jeune fille*, Isle-Verte.—*J. C.*, Manitoba.—*Mme J. G.*, St-Thomas de Montmagny.—*J. B.*, Lambton.—*E. A. R.*, Sillery.—*Une privilégiée*, Lévis.—*L. M.*, Vaudreuil.—Deux guérisons, *L. T. B.*, Portneuf (Saguenay.)—*Une abonnée*, La Baie.—*Une petite fille de S. Antoine*, Petit-Matane.—Deux guérisons, *X.*, St-Guillaume d'Upton.—Plusieurs guérisons, *Mme L.*, Batiscau.—*Une famille*, St-Barnabé.—*Mme E. B.*, St-Barnabé.—*Mlle M. B.*, Webster, Mass.—*Mme X.*, Springfield, Mass.—*A. M.*, St-Vincent de Paul (Laval.)—*Mme G.*, Fall River, Mass.—Quatre guérisons, *Mme C. L.*, St-Cyrille.—*Une abonnée*, Dalbousie, N.-B.—*A. B.*, Cap-St-Ignace.—*Mlle H. G.*, New Haven, Conn.—*S. B.*, St-Barnabé.—*C. L.*, St-André(Kam.).

Situations : *Mme X.*, Isle-Verte.—*X.*, St-Guillaume d'Upton.—*Une abonnée*, Montréal.

Objets retrouvés : Argent représentant le salaire de 15 jours de travail, *Mme G.*, Ange-Gardien.—*M. M. J.*, Chicoutimi.—*G. J. M.*, St-Hyacinthe.—Deux sommes d'argent, *J. D.*, St-Janvier.—*Une épinglette*, *Une abonnée*, Montréal.—Deux objets, *X.*, Rimouski.—*J. C.*, Pont-Etchemin.

Règlement d'affaires importantes : Une difficulté de famille réglée à l'amiable, *Une abonnée*, St-Norbert.—Con-

clusion favorable d'un marché, *Un ami de saint Antoine*, St-Barnabé.—*J. A. Longpré*, Lebrét P. O., N. W. T.

Faveurs diverses : Préservation d'incendie, *P. G. Boucherville*.—Succès d'un procès, *G. L.*, Trois-Rivières.—Nouvelles reçues d'un fils qui n'en avait pas donné depuis 14 ans, *Une mère de famille*, Carleton.—Protection évidente obtenue pour un jeune homme, *X.*—Succès dans un examen, *M. A. B.*, St-Bonaventure.—Succès d'examens et de diverses entreprises, *Une institutrice*, St-Norbert.—Une conversion, *M. S. D.*, Trois-Rivières.—Discorde évitée dans une famille, *Une abonnée*, Montréal.—Une conversion, *Mme X.*, Springfield, Mass.—Succès d'un procès, *C. R.*—Deux conversions, *X.*, Ste-Croix(Lotb.)—Préservation d'une mort certaine, *B. D.*, Ste-Croix(Lotb.)—Succès dans un procès difficile ; salut d'une réputation, *Une abonnée*.—Préservation d'une grave maladie, *Mme P.*, Fraserville.—Gain d'un procès, *J. L.*, Weedon.

RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Faveurs spirituelles, 12.—Faveurs spéciales temporelles, 45.—Situations, 4.—Affaires importantes, 5.—Guérisons, 36.—Conversions, 6.—Pères de famille, 6.—Mères de famille, 20.—Zélateurs et Zélatrices, 10.—Ecclesiastiques, 3.—Persévérance, 3.—Jeunes gens, 7.—Etudiants, 3.—Orphelins, 35.—Ecoles, 6.—Entreprises, 12.—Affaires commerciales, 4.—Concorde dans des familles, 8.—Institutrices et leurs élèves, 4.—Examens, 6.—Familles, 20.—Vente de propriétés, 5.—Personnes adonnées à la boisson, 9.—Argent perdu, 3.—Personnes chères, 12.—Enfants difficiles, 6.—Vocations, 15.—Novices, 7.—Communautés, 6.—Créances, 2.—Succès dans le travail, 3.—Première communion, 28.—Force dans les épreuves, 4.—Curés et leurs intentions, 4.—Une mission chez les sauvages.—Brevets d'instituteurs, 29.—Intentions particulières de 5 prêtres.—Œuvre des *Ecoles catholiques du Manitoba*.—Œuvre de la bonne presse en Canada.

Défunts: *Mme N. L'Heureux*, *Mlle F. De Blois*, *M. J. Bossé*, *Mme J. Richard*.

Veillez récitaer, chaque jour, le *Répons miraculeux* à ces intentions.